

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Des tarifs attractifs, des formalités simples. Il suffit de fournir au moment de l'inscription :

- une fiche de renseignements ;
- un certificat médical de moins de 3 mois pour la pratique de la danse ;
- un justificatif de domicile pour les habitant.e.s de Saint Jean de la Ruelle (facture EDF, quittance de loyer) ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile.



## Horaires d'ouverture

Lundi	13 h - 20 h
Mardi	9 h - 12 h / 13 h - 19 h 30
Mercredi	9 h - 19 h 30
Jeudi	13 h - 19 h 30
Vendredi	9 h - 12 h / 13 h - 19 h 30
Samedi	9 h 30 - 12 h 30
<b>Pendant les vacances scolaires</b>	
Du lundi au vendredi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

## Tarifs année scolaire 2020 - 2021

Un tiers minimum de la cotisation payable à l'inscription - Pass'loisirs CAF et Chèques-Vacances acceptés

À titre exceptionnel, compte tenu du contexte sanitaire, pour leur réinscription au Conservatoire, les élèves bénéficient d'un dégrèvement forfaitaire.

Discipline	Enfant habitant la commune	Adulte habitant la commune	Enfant extérieur	Adulte extérieur
<b>DANSE</b>				
Eveil danse 45' - 5 ans	72 €	-	144 €	-
Initiation danse 1 h - 6 ans	93 €	-	187 €	-
Cursus cycle I, II, III	125 €	165 €	246 €	328 €
Location costumes	29 €	29 €	31 €	31 €
<b>MUSIQUE</b>				
Droit de photocopie inclus dans la cotisation				
Éveil et Jardin musical 5-6 ans	72 €	-	144 €	-
Initiation musique 1 h - 6 ans	72 €	-	144 €	-
Cursus cycle I, II (formation musicale + instrument + pratique collective)	140 €	204 €	492 €	796 €
Cursus cycle III (instrument + pratique collective)	100 €	180 €	320 €	550 €
2° instrument à partir du cycle II	86 €	129 €	171 €	259 €
Instrument seul	Seulement les adultes selon les places disponibles			796 €
Ensemble seul toute pratique collective	102 €	102 €	102 €	102 €
Moins 20% sur la cotisation annuelle participation aux cérémonies*				
Chorale Arioso	-	75 €	-	75 €
Stage musique ou danse élève extérieur non inscrit au conservatoire	Stage musique ou danse journée			26 € / 52 € WE
<b>LOCATION INSTRUMENT</b>				
1 <sup>re</sup> année	54,50 €	80 €	80 €	117 €
2 <sup>e</sup> année	105 €	131 €	171 €	249,50 €
3 <sup>e</sup> année et plus	130,50 €	155,50 €	223 €	258,50 €
Frais de pénalités	54,50 €	54,50 €	54,50 €	54,50 €

\*Participation aux 3 cérémonies (8 mai, 14 juillet et 11 novembre)

Conception service communication ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle - 07/2020

# Ville de Saint Jean de la Ruelle

## rentrée 2020 > 2021

## Conservatoire à Rayonnement Communal

29, rue Bernard-Million - Saint Jean de la Ruelle

Tél. 02 38 79 58 52

conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr



www.ville-saintjeandelaruelle.fr

f @culturesjr

Venez rejoindre  
l'harmonie municipale  
de Saint Jean de la Ruelle !  
- 20 % sur la cotisation annuelle

## Réinscriptions des anciens et anciennes élèves :

Du 2 juin au 17 juillet 2020

## Inscriptions des nouveaux et nouvelles élèves :

Du 15 juin au 17 juillet 2020  
et à partir du 24 août 2020

## Reprise des cours :

Le 7 septembre 2020

## Reprise des cours d'ensembles et d'orchestres :

Le 14 septembre 2020  
(orchestre à cordes cycle I, II et III, orchestre d'harmonie cycle I, II et III, ensemble de cuivres, ensemble de guitares)

## Réinscriptions et inscriptions :

En vue de fixer les horaires de cours de l'année scolaire, des rendez-vous seront pris avec les professeur.e.s entre le 1<sup>er</sup> et 4 septembre 2020. Un planning précisant les dates sera affiché au Conservatoire.

La création de l'école de musique de Saint Jean de la Ruelle, en 1974, est née de la volonté de la ville de favoriser l'accès du jeune public à la culture et l'initier aux différentes disciplines artistiques.

La Maison de la Musique et de la Danse, inaugurée en 1986, abrite le Conservatoire, labellisé Conservatoire à Rayonnement Communal depuis 2004 (dont l'agrément a été renouvelé par le ministère de la Culture en juin 2012). Il compte actuellement 540 élèves, 29 enseignant.e.s et propose une trentaine de disciplines. En constante amélioration pour répondre aux besoins des publics enfants, jeunes et adultes, les enseignements sont régulièrement enrichis.

## Un enseignement adapté à chacun et orienté vers les pratiques collectives

Le Conservatoire tient une place essentielle dans la vie de la commune, en proposant des spectacles, galas, concerts et animations. Il donne également une large place aux arts visuels en accueillant plusieurs expositions annuelles (peinture, photographie, art urbain...). Des partenariats sont développés avec les structures municipales (heures musicales décentralisées) et associatives afin de permettre au Conservatoire de rayonner dans la ville, dans ses quartiers et auprès de l'ensemble des publics. Priorité est donnée pour permettre l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques, notamment avec une politique tarifaire volontariste.

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire.

## BIENVENUE DANS NOTRE CONSERVATOIRE

### ENSEIGNEMENT MUSICAL

#### JARDIN MUSICAL (GS maternelle)

Découverte rythmique, mélodique et corporelle de la musique.

#### L'ÉVEIL MUSICAL (CP)

Initiation musicale et instrumentale.

#### CURSUS : CYCLE I

Pour les 2 premières années : {au choix}

- 1) Chorale seule : 30 minutes/semaine.
- 2) Chorale + atelier instrumental + cours d'instrument individuel : 1h45/semaine.

#### 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année :

- Atelier FM + ensemble instrumental + cours individuel d'instrument : 2h15/semaine.

#### ADOLESCENTS

Atelier FM+instrument : 1h30/semaine.

#### ADULTES

Cours individuel d'instrument + orchestre adultes débutants : 1h30/semaine.

#### Disciplines instrumentales enseignées :

Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cor, trombone, cor, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare basse, piano, accordéon, percussions, chant.

Des essais sont proposés en fin d'année scolaire.

En septembre, l'inscription définitive sera réalisée selon les places disponibles.

Location d'instrument pour la 1<sup>re</sup> année.

La 2<sup>e</sup> année, un prêt d'honneur est proposé aux familles stéoruellanes qui le souhaitent pour l'acquisition de l'instrument.

#### CYCLE II

Formation musicale + cours individuel d'instrument + pratique collective obligatoire.

#### Ensembles et orchestres :

Harmonie, orchestre à cordes, ensemble de guitares, atelier piano, atelier jazz, musique actuelle amplifiée, Big-Band, orchestre adultes 1<sup>er</sup> cycle, ensemble de cuivres, chorale enfants, Chorale Arioso.

Au cours de l'année, les élèves participent aux auditions, concerts et spectacles musicaux.

### ENSEIGNEMENT CHORÉGRAPHIQUE

#### ÉVEIL À LA DANSE (GS maternelle)

Exploration de l'espace et du temps, expérimentation ludique d'éléments gestuels simples.

#### INITIATION DANSE (CP et CE1)

Approche d'une structuration corporelle, écoute des sensations, développement de la musicalité.

#### CURSUS DANSE CLASSIQUE ET/OU DANSE CONTEMPORAINE (à partir du CE2)

- La danse classique met l'accent sur le placement du corps permettant d'acquérir équilibre, souplesse et rigueur.
- La danse contemporaine s'articule entre cours techniques et ateliers d'exploration du mouvement et de l'expression personnelle.

*En première année les élèves suivent obligatoirement un cours de danse classique et un cours de danse contemporaine.*

#### À l'issue de la première année les élèves choisissent :

- une des deux disciplines
- de poursuivre les deux disciplines
- d'opter pour une dominante (classique ou contemporaine)